

Prise en compte des inscriptions :

Les inscriptions tables, badges, et prestations complémentaires sont à exclusivement effectué en ligne sur le site de réservation.

Pour la privatisation d'espace, un devis vous sera transmis par notre commerciale. Vichy Destinations est seul juge de la possibilité ou non de privatiser un espace.

Toute inscription sera considérée comme valable à partir du moment où toutes les pièces et le montant correspondant à l'inscription sont réceptionnés et validés par Vichy Destinations.

Il est bien précisé que toute demande d'inscription qui ne serait pas accompagnée d'un règlement total ne sera pas prise en compte.

Emplacement sur le Festival des Jeux :

Toutes les inscriptions acceptées engagent Vichy Destinations sur le nombre de tables, de badges et de repas réservé pour le festival.

Il est précisé que Vichy Destinations ne peut garantir au preneur l'emplacement précis où les tables seront installées au sein du Palais des Congrès à l'exception des espaces privatisés.

La vente sur table est strictement interdite durant toute la durée du Festival de Jeux, sauf sur demande et validation spéciale auprès des organisateurs lors du Festival public.

Facturation globale des prestations :

Vichy Destinations adressera au preneur la facture de solde reprenant la totalité des prestations réservées. Toutes les prestations complémentaires commandées au moment de la manifestation feront l'objet d'une facture complémentaire. Les règlements devront être effectués soit par chèque bancaire en euros libellé à l'ordre de Vichy Destinations et adressé à l'adresse suivante :

VICHY DESTINATIONS
BP62677
Festival des Jeux 5 rue du Casino
03200 VICHY,

Soit par virement bancaire, mentionnant le festival des jeux ainsi que la société représentée sur le numéro IBAN suivant :

F76 1871 5002 0008 0026 1922 811 CEPAFRPP871

Soit par carte bancaire sur le site de réservation.

Prix :

Les prix indiqués par Vichy Destinations sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TTC), incluant les frais de traitement de la réservation.

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. La société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Cependant, le produit sera facturé sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande, sous réserve de disponibilité.

Conditions de modification ou d'annulation :

Pour la réservation des tables :

• *Conditions de modification*

Des modifications sur la nature des prestations après validation de l'inscription au Festival des Jeux sont possibles, dans les conditions suivantes :

Toutes les modifications sont acceptées sans frais jusqu'au 5 juillet 2024. Toutes modifications intervenant après cette date ne seront pas prises en compte et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

• *Conditions d'annulation*

Toute annulation du fait du preneur entraînera des frais en fonction de la date à laquelle elle est notifiée à Vichy Destinations selon les conditions suivantes :

Toute annulation intervenant après le 5 juillet 2024 entraînera des frais d'annulation correspondant à 100 % du montant d'acompte versé au moment de la réservation par le client.

Pour l'achat des Badges :

• *Conditions de modification*

Des modifications sur la nature des prestations après validation de l'inscription au Festival des Jeux sont possibles, dans les conditions suivantes :

Toutes les modifications sont acceptées sans frais jusqu'à 15 jours avant la date de début de la manifestation. Toutes les modifications intervenant au cours des 14 jours précédant le début de la manifestation ne seront pas prises en compte et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

• *Conditions d'annulation*

Toute annulation du fait du preneur entraînera des frais en fonction de la date à laquelle elle est notifiée à Vichy Destinations selon les conditions suivantes :

Toute annulation intervenant 14 jours avant le début de la manifestation entraînera des frais d'annulation correspondant à 100 % du montant d'acompte versé au moment de la réservation par le client.

Toute annulation doit être notifiée par écrit à Vichy Destinations à l'adresse suivante :

VICHY DESTINATIONS
BP62677
Festival des Jeux 5 rue du Casino
03200 VICHY,

ou par mail à l'adresse suivante :
festivaldesjeux@vichydestinations.fr

Tout preneur qui ne se serait pas présenté au moment du festival des jeux ne pourra prétendre à aucune indemnité. Son absence sera alors interprétée comme une annulation et entraînera les frais applicables dans le cas d'une annulation à moins de 14 jours.

CNIL :

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'oppositions aux données personnelles vous concernant. Ce droit peut être exercé en nous écrivant à l'adresse suivante et en indiquant vos noms, prénoms et adresse : Festival des Jeux, 5 rue du Casino, 03200 Vichy.

Litiges :

Toute réclamation doit être adressée à Vichy Destinations par pli recommandé au plus tard 5 jours après le début de la prestation. Toutes contestations ou litiges sont de la compétence du Tribunal de commerce de Cusset.